



Stygiéne
salinérité

PROGRAMME I HYGIÈNNE ET SALUBRITÉ I INITIALE

 3 jours
(21 heures)

 15 participants

 480 €
(autofinancement)
680 €
(en prise en charge)

 100% PRESENTIEL

Passage obligatoire
devant jury

CERTIFICATION

OBJECTIFS

- Comprendre et appliquer les règles d'hygiène et de salubrité dans les pratiques de tatouage, perçage et maquillage permanent.
- Assurer la sécurité sanitaire des clients et des professionnels.

PRÉ-REQUIS

- Être majeur

PUBLIC VISÉ

- Toute personne pratiquant ou voulant pratiquer des techniques par effraction cutanées (tatouage,piercing et maquillage permanent).

ENCADREMENT

- Référent pédagogique de l'organisme
- support de cours élaboré par un infirmier en hygiène hospitalière

ACCÈS HANDICAPÉS & PMR

- Aménagements disponibles pour un apprentissage inclusif.

VALIDATION

- Certification RS6939 remis par l'ARS
- Validité:5 ans

COMPÉTENCES ACQUISES

- Maîtriser les obligations légales et réglementaires.
- Comprendre les risques infectieux et les précautions à prendre.
- Appliquer les protocoles d'hygiène avant, pendant et après une prestation.
- Mettre en œuvre les bonnes pratiques de désinfection et de stérilisation.
- Gérer la traçabilité des dispositifs médicaux et des consommables.
- Assurer la protection du professionnel et du client

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Livret de formation.
- Matériel de démonstration

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- QCM
- Mise en situation sur modèles avec contrôle des gestes.
- Application des règles d'hygiène.

INFORMATIONS PRATIQUE

ÉPREUVES CERTIFICATIVE

DURÉE DE L'ÉPREUVE

- Épreuve théorique (QCM) : 01 h
- Épreuve pratique devant jury : 30 minutes

PASSAGE DEVANT JURY

Jury d'évaluation

Depuis le décret de mars 2024, la certification RS6939 impose un passage devant jury.

Il garantit une évaluation impartiale et conforme aux exigences du référentiel.

Composition du jury :

- 2 professionnels externes du secteur (tatoueurs/pierceurs)
- 1 expert en hygiène hospitalière
- 1 représentant du centre de formation

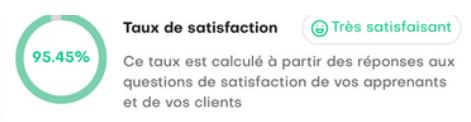
Délivrance de la certification

À l'issue des épreuves, le jury transmet sa décision à l'ARS, qui valide la réussite et délivre la certification officielle.

DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS

- Les certificats sont délivrés par les ARS chaque trimestre.
- Une attestation de réussite temporaire vous sera fournie, vous permettant d'exercer en attendant la réception du certificat officiel.

NOS RÉSULTATS 2024



Jour 1

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

unité 1 – Réglementation professionnelle et obligations légales

Objectif : Comprendre les obligations juridiques applicables aux pratiques d'effraction cutanée.

Contenu :

- Principes juridiques généraux
- Déclarations ARS
- Normes techniques (NF EN 17169, REACH, etc.)
- Produits réglementés (encre, bijoux...)
- Démarche de veille

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques + échanges interactifs

Évaluation de parcours : QCM ciblé + cas pratique sur l'obligation déclarative

unité 2 – Anatomie de la peau & cicatrisation

Objectif : Comprendre la structure cutanée et le processus de cicatrisation.

Contenu :

- Couches et fonctions de la peau
- Réactions post-acte
- Phases de cicatrisation
- Conseils client post-intervention

Méthodes pédagogiques : Schémas explicatifs, supports visuels

Évaluation de parcours : Mise en situation orale + QCM

unité 3 – Microbiologie & risques infectieux et modes de transmission

Objectif : Identifier et prévenir les infections liées aux pratiques par effraction cutanée.

Contenu :

- Micro-organismes pathogènes (hépatites, VIH, bactéries).
- Chaîne de transmission et facteurs de risque.
- Précautions standard et spécifiques.
- Évaluation : Étude de cas + QCM.

Méthodes pédagogiques : Études de cas + vidéos + quiz

Évaluation de parcours : Quiz interactif + analyse d'un cas d'infection croisée

Jour 2

unité 4 – Prévention des risques & contre-indications

Objectif : Anticiper les risques liés à l'état de santé du client.

Contenu :

- Pathologies à risque
- Allergies, traitements, immunodépression
- Vaccinations professionnelles
- Précautions d'usage

Méthodes pédagogiques : Exposés + échanges

Évaluation de parcours : Étude de cas client à analyser + grille de vérification de contre-indications

unité 5 – Gestion du matériel : désinfection, stérilisation et traçabilité

Objectif : Maîtriser les procédures de désinfection et de stérilisation adaptées aux différents types de matériel.

Contenu :

- Typologie du matériel : usage unique, réutilisable, thermosensible.
- Procédure de nettoyage, désinfection et stérilisation.
- Suivi et enregistrement (traçabilité).
- Évaluation : Étude de cas + oral technique.

Méthodes pédagogiques : Démonstration + pratique en binôme

Évaluation de parcours : Observation directe avec grille + jeu de rôle

unité 6 – Sécurité du praticien (epi) & conduite à tenir en cas d'exposition au sang (aes)

Objectif : Garantir la protection du professionnel en limitant les risques biologiques et en appliquant les mesures de prévention adaptées.

Contenu :

- Mise en œuvre des équipements de protection individuelle (EPI)
- Respect des protocoles d'hygiène des mains (technique simple, hygiénique, chirurgicale).
- Conduite à adopter en cas d'AES.
- Connaissance et suivi des vaccinations obligatoires

Méthodes pédagogiques : Fiches techniques, atelier matériel

Évaluation de parcours : Exercice de simulation d'AES

Jour 3

unité 7 – Approvisionnement, traçabilité et gestion des déchets

Objectif : Assurer une gestion rigoureuse des stocks de matériel et appliquer les protocoles de tri et d'élimination

Contenu :

- Sélection et conservation des fournitures
- Tenue des registres de suivi et traçabilité
- Reconnaissance des DASRI.
- Mise en œuvre du tri, et des filières d'élimination.

Méthodes pédagogiques : jeux des dasri,trackdechet

Évaluation de parcours : Étude de cas + QCM + rédaction d'une fiche procédure.

unité 8 – Organisation et maintenance de l'espace

Objectif : Aménager un environnement de travail conforme aux normes d'hygiène et garantir son entretien quotidien.

Contenu :

- Identifier les critères sanitaires requis
- Sélectionner et organiser le mobilier en respectant les principes d'hygiène et de sécurité.
- Appliquer les protocoles de nettoyage, de désinfection et de maintenance.

Méthodes pédagogiques : Atelier encadré, schémas

Évaluation de parcours : (organisation d'un poste de travail)

unité 9 – Procédures d'asepsie

Objectif : Appliquer de manière rigoureuse les protocoles d'asepsie avant et pendant un acte

Contenu :

- Préparation et organisation du poste de travail en conditions stériles.
- Sélection et utilisation des antiseptiques adaptés selon la zone traitée (peau, muqueuse).
- Préparation cutanée et/ou muqueuse dans le respect des protocoles d'antisepsie.
- Manipulation du matériel

Méthodes pédagogiques : entraînement sur peau en silicone

Évaluation de parcours : simulation d'un acte avec checklist

PROGRAMME RENOUVELLEMENT HYGIÈNE ET SALUBRITÉ

Hygiène et salubrité
CERTIFICATION
FICHE RS6939



1 jour
(7 heures)



15
participants



160 €



100% PRESENTIEL

-

Présence obligatoire
devant jury



CERTIFICATION

OBJECTIFS

- Comprendre et appliquer les règles d'hygiène et de salubrité dans les pratiques de tatouage, perçage et maquillage permanent.
- Assurer la sécurité sanitaire des clients et des professionnels.

PRÉ-REQUIS

- Être majeur

PUBLIC VISÉ

- Toute personne ayant déjà suivi la formation en Hygiène et Salubrité selon l'arrêté du 12 décembre 2008, article R-1311-3 du Code de la santé publique.

ENCADREMENT

- Référente pédagogique

ACCÈS HANDICAPÉS & PMR

- Aménagements disponibles pour un apprentissage inclusif.

VALIDATION

- Certification RS6939 remis par l'ARS
- Validité: 5 ans

COMPÉTENCES ACQUISES

- Maîtriser les obligations légales et réglementaires.
- Comprendre les risques infectieux et les précautions à prendre.
- Appliquer les protocoles d'hygiène avant, pendant et après une prestation.
- Mettre en œuvre les bonnes pratiques de désinfection et de stérilisation.
- Gérer la traçabilité des dispositifs médicaux et des consommables.
- Assurer la protection du professionnel et du client

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Livret de formation.
- Matériel de démonstration

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- QCM
- Mise en situation sur modèles avec contrôle des gestes.
- Application des règles d'hygiène.

INFORMATIONS PRATIQUE

INSCRIPTIONS

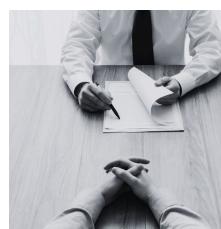
- L'évaluation certificative peut être réalisée en candidat libre, sans obligation de suivre la formation complète.
- ! Attention : cette option comporte un risque d'échec accru.

DURÉE DE L'ÉPREUVE

- Épreuve théorique (QCM) : 01h
- Épreuve pratique devant jury : 30 minutes

DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS

- Les certificats sont délivrés par les ARS chaque trimestre.
- Une attestation de réussite temporaire vous sera fournie, vous permettant d'exercer en attendant la réception du certificat officiel.



Jour 1

PRÉSENTIEL

MATIN

- Auto-évaluation par questionnaire ou QCM pour mesurer les connaissances et compétences avant mise à jour.
- Fiches de rappel des principales procédures.
- Fiches et documents techniques sur les nouveautés réglementaires et recommandations.
- Rappels des bonnes pratiques professionnelles conformément au référentiel de compétences.
- jeux ludique

APRÈS-MIDI

- Préparation à la certification
- Révisions

ÉVALUATION CERTIFIANTE (présence obligatoire)

- Questionnaire de 20 questions
- évaluation pratique devant jury*

*Jury:Un référent en hygiène hospitalière, un professionnel du piercing et tatouage et un professionnel en dermopigmentation